

Logement social sous tension

Le loyer (hors charges) du parc social de Haute-Savoie est le plus cher de la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Il s'échelonne de 5,20€/m² dans la Loire à 6,40€/m² dans notre département !

Sur les 102 390 personnes vivant dans le parc social, 29,1 % vivent sous le seuil de pauvreté.

D'après une récente étude, le nombre de demandeurs de logement locatif social (LLS) est toujours plus élevé : début 2022, 26 018 demandes, hausse de 6,6 % depuis un an, sans compter les ménages éligibles au LSS mais qui ne se manifestent pas forcément.

En janvier 2025, lors d'une entrevue, le préfet a parlé de 30 000 demandes. 40 % des ménages demandeurs vivent dans un logement inadapté et 14% sont en situation de grande précarité. 9,3% ont

moins de 25 ans et 8,8% ont plus de 65 ans.

Le Grand Annecy et Annemasse-agglo concentrent plus de 55 % des demandeurs. 15% des demandes sont en délai anormalement long (36 mois), progression de 7,5 % en 1 an.

Pour les demandes urgentes, le 115 reste l'interlocuteur privilégié ! Les livraisons de LLS familiaux ont contribué à 40 % des attributions 2021.

"Le nombre important de demandeurs de LLS nécessite la poursuite d'une mobilisation forte et coordonnée des acteurs du logement pour répondre aux besoins des ménages et des territoires, et notamment les ménages modestes."

Cela nécessite aussi des mobilisations toujours plus fortes pour obtenir une prime de vie chère pour tous les actifs et retraités, pour la

défense du pouvoir d'achat, pas de pensions au-dessous du Smic et la revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen.

Sources: Étude Insee 2024; Direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Savoie - service Habitat



Protection sociale complémentaire

Au terme d'une procédure de marché public, le groupement MGEN/CNP Assurances a été choisi pour gérer la PSC des agents actifs employés et rémunérés par les ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative et leurs établissements publics.

Elle était la seule candidate !

Les personnels actifs de ces ministères (sauf exceptions) seront tenus d'adhérer à ce contrat collectif en janvier 2026 et leur ministère prendra en charge 50 % du coût d'une « cotisation d'équilibre ».

En ce qui concerne les retraités de la Fonction publique d'État, ils auront la possibilité d'adhérer de manière facultative au contrat collectif santé des actifs mais sans participation de l'employeur. Les agents en retraite devront opter pour un choix définitif dans l'année qui suit la mise en place de l'accord.

Nous avons publié beaucoup d'articles et d'analyses sur la PSC depuis plusieurs années. À l'heure de sa mise en place nous mesurons, même s'il y a participation de l'employeur pour les actifs, du risque de destruction de la sécurité sociale qu'elle représente. Il n'y a plus de prévoyance (il faudra souscrire

en plus) ni de solidarité puisque les retraités, pour qui les coûts vont augmenter, sont exclus du dispositif. Il leur faudra, de plus, avant janvier 2026 choisir entre le contrat collectif et un contrat séparé.

Nous vous proposons d'en discuter lors de notre assemblée générale le vendredi 16 mai et au-delà dans des stages d'information. Venez nombreux à notre réunion du 16 mai pour que nous puissions échanger sur cette question.

Un aperçu de l'analyse FGR des mesures prévues est visible sur notre site :

fgrfp74.jimdo.com

Vendredi 16 mai à 9h Réunion d'information

Participez en VISIO en adressant un courriel à fgrfp74@gmx.fr

Adhérents directs (qui n'appartiennent pas à un syndicat)

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2025, il est temps de le faire : **fgrfp74.jimdo.com** Onglet **Gestion**, puis

Adhérer et Cotisation ... Chèque à envoyer à : Lombart Michel, 22 rue des Grands Champs, 74370 Epagny Metz-Tessy. Tél : 04 50 09 77 29



le Courrier des Retraités de Haute-Savoie

N°69 avr. 2025 4 pages

Fédération Générale des Retraités
de la Fonction Publique de Haute-Savoie
Jean-Philippe RENNARD
33 fg des Balmettes 74000 ANNECY
fgrfp74@gmx.fr - 04 50 64 52 60
INTERNET: fgrfp74.jimdo.com

À l'appel national du Groupe des 9, trente-cinq militants haut-savoyards de la FSU, de la FGR et essentiellement de la CGT se sont mobilisés le 20 mars 2025 :

Pour l'accès de tous et la reconquête de la sécu, une avancée sociale extraordinaire

et ont grossi le cortège des quelque 2 000 manifestants dans Lyon depuis la place Jean Macé jusqu'à l'ARS. Une délégation y a été reçue et l'ensemble des revendications que nous portons dans cette mobilisation ont pu être présentées et explicitées.

Des mobilisations se sont déroulées dans d'autres régions ou dans d'autres villes y compris à Paris. Si l'ensemble des cortèges ont rassemblé des milliers de manifestants en France, on peut toutefois déplorer la faible couverture médiatique et seule la presse lyonnaise a rendu compte de notre mobilisation régionale.

Dans la période que nous vivons, il nous faudra poursuivre et amplifier nos mobilisations pour convaincre nos concitoyens de leur faisabilité.



Vendredi 16 mai à 9h

Réunion d'information

Maison de l'enseignement public
10 rue Guillaume-Fichet, Annecy

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer en VISIO;

(Pour être sûr d'être admis, merci de faire un courriel à fgrfp74@gmx.fr avant la réunion)

Toutes celles et tous ceux qui reçoivent ce bulletin sont concerné-es et invité-es.

La protection sociale des retraités est en péril

Vos adhérez à la FGR soit individuellement, soit par votre syndicat. Votre participation est indispensable à la vie de la FGR qui défend les droits des retraités, surtout au moment où l'avenir des mutuelles est en péril (voir article p. 4).

ALAN, start-up nation

Complémentaire santé... fonds de pension... délocalisation

Avez-vous déjà entendu parler de « ALAN », cette « start-up nation » parmi d'autres, chères à Emmanuel Macron?

Sans doute pas. C'est pourquoi l'article de Laurent Mauduit paru sur Médiapart est fort intéressant.

«Alan» est une de ces nouvelles complémentaires santé privées nées après la réforme de la PCS (Protection Sociale Complémentaire), voulue par le même Emmanuel Macron. Au 1^{er} janvier 2026, les fonctionnaires passeront sur le même régime que dans le privé.

La couverture complémentaire santé ne sera plus individuelle, mais le contrat sera collectif, signé par les différents services de l'État. Les retraités, quant à eux, continueront de s'assurer individuellement, ce qui risque d'être à l'origine d'une forte progression des cotisations, comme nous l'avons déjà analysé.

Et bien «Alan» vient de remporter 3 appels d'offre :

l'Assemblée Nationale (3 000 personnes), le ministère de la transition énergétique (60 000 agents), Matignon et toutes les institutions liées (4 900 agents). Au total, «Alan» s'enorgueillit de couvrir environ 550 000 personnels, publics et privés. Et ce n'est sans doute qu'un début. Le marché, c'est 5,5 millions de fonctionnaires et leurs ayants-droits. Tout cela au détriment des mutuelles «historiques» telles que la MGEN.

Ce qui est plus grave, c'est que ce modèle économique est fragile et l'avenir peu assuré. En effet, «Alan», à cause de sa forte progression a dû s'endetter. Les pertes cumulées entre 2017 et 2023 s'élèveraient à 250 000 000 €.

Il faut donc combler ce déficit et pour cela trouver des financements. Et alors, oh miracle, il existe des fonds de pension qui sont prêts à investir dans ces start-ups d'avenir !

Certains de ces fonds de pension sont connus pour être sulfureux et pour avoir fait

l'actualité financière de ces dernières années. Pensons à OTPP, qui gère le régime de retraite des enseignants canadiens de l'Ontario, de fonds installés à Singapour, de fonds hérités de Dexia Banque en Belgique qui fit scandale en 2009 (banque sauvée par l'État pendant la crise des subprimes licenciant des centaines de salariés et reversant des sommes colossales à ses cadres français...), tout cela a de quoi rassurer !!! Et enfin, des problèmes de confidentialité avec des délocalisations en Europe et en Tunisie.

Le fondateur d'«Alan » n'est autre que Jean-Charles Samuelian. Il fait partie de ces jeunes patrons qu'Emmanuel Macron aime à féliciter et à inviter au « Choose France » notamment et qui a su s'entourer de collaborateurs proches du pouvoir et de l'inspection des Finances. Cela peut toujours servir !!!

Article de la FGR 42 d'après l'article de Laurent Mauduit, Médiapart

Des militants nous ...

Marie-Louise Thévenod

Nous avons eu la douleur de perdre, à l'âge de 92 ans, le 8 février dernier, Marie-Louise, un pilier de notre CE. À Viuz-en-Sallaz, Jean-Philippe Rennard lui a rendu hommage en ces termes :

« Marie-Louise était une enfant de Viuz. Elle était très attachée à ses racines même si sa carrière professionnelle l'a emmenée dans d'autres lieux.

C'est à Mont-Saxonnex, à l'école de Chamoule, le 17 septembre 1954, qu'elle a débuté

avant de descendre à Scionzier où elle est restée plusieurs années.



Elle a terminé sa carrière à Annecy-le-Vieux, directrice de l'école des Pommaries.

Elle s'est attachée à s'occuper des enfants dans son travail bien sûr, mais aussi en participant pendant ses congés à de nombreuses colonies de vacances au sein de l'UFOVAL, les colonies de la Fédération des œuvres laïques*. À la retraite, son engagement en faveur des autres ne s'est pas arrêté. Elle a notamment participé à la gestion de la fédération des retraités (FGR) en siégeant (suite p.3)

Esclavage à la française

Alors que les retraités voient leurs pensions attaquées, que les salariés tremblent pour leur emploi, leurs rémunérations et leur avenir, que les fonctionnaires subissent des pressions managériales et une baisse de leur protection sociale, l'État s'attaque aux plus démunis.

Depuis janvier 2025 les titulaires du RSA doivent effectuer 15 heures de travail hebdomadaire sans salaire ni droits sociaux. Cette mesure esclavagiste est odieuse et détricote le droit du travail au bénéfice des entreprises. Le travail de 14 personnes au RSA équivaut à 6 équivalents à temps plein. Cela précarise les salariés soumis à une concurrence déloyale et paupérise la population.

Cette mesure pose la question de la pérennité du modèle social, de la répartition du travail et des richesses. La société doit offrir à chacun une vie digne et décente.

L'antonyme de richesse est partage !

Laïcité

Une fois de plus le scandale d'abus sexuels répétés éclabousse l'église catholique. Le catholicisme s'est enfermé dans une citadelle pour briller aux yeux du monde grâce à son pouvoir moral sur la société. Quelle est donc la raison d'exister de cette école catholique qui a su obtenir tant d'avantages de la République laïque ? La loi Savary aurait conduit à la disparition de ce territoire privilégié de l'Église à l'avantage de l'école de la République. À la question pourquoi tenez-vous tant à l'existence de l'école catholique, la conférence des évêques de France répond : « ...pour la visibilité de l'Église ». L'école catholique est devenue le refuge des classes sociales favorisées et elle contribue à appauvrir l'école laïque. Elle aurait tout intérêt à se libérer de ce système devenu fautif moralement. L'Église doit se dégager de l'école confessionnelle surtout quand ses établissements sont indéniablement coupables.

... quittent

.../... pendant plus de trente ans à la commission exécutive.

Elle a aussi participé activement au club Santé-seniors de la MGEN où elle participait à la chorale et où sa gentillesse était très appréciée.

Au nom de tous ses amis du club MGEN, de la FGR et de la FSU, je salue la mémoire de Marie-Louise.»

La délégation FGR comportait aussi Michèle Bergeret, Claudette Dagand, Marie-Thérèse Fossorier, Évelyne Viallon et Michel

Lombart. Étaient aussi représentés : la FOL, le SNUipp, la chorale Kaëla et les Amis de l'art lyrique.

* Elle a légué ses biens à la FOL.

Bernard Mouchet

Ancien receveur des PTT, Bernard était président de l'ANR, une des composantes du pôle des retraités avec la FGR. Il a souvent participé à nos AG et nous étions régulièrement invités à celles de son association.

La FGR a perdu un ami.

Vendredi 16 mai à 9h Réunion d'information

Maison de l'enseignement public
10 rue Guillaume-Fichet, Annecy

Participez en VISIO en adressant
un courriel à fgrfp74@gmx.fr

Toutes celles et tous ceux qui
reçoivent ce bulletin sont
concerné·es et invité·es.

La protection sociale des
retraité·es est en péril

PSC = Danger ? (article p. 4)

Ce sera aussi l'occasion de
renouveler notre commission :
vous pouvez participer aux
réflexions des instances FGR et
à la rédaction de ce bulletin.

EHPAD

Sur les 66 EHPAD de Haute-Savoie, 16 ont été contrôlés sur place et 52 ont fait l'objet d'une vérification sur pièces. Aucune mesure n'a été prise apparemment suite à ces contrôles.

En Auvergne Rhône-Alpes, 4 Ehpads ont fait l'objet d'une mise sous administration provisoire. Ils sont tous localisés dans le Cantal, a précisé l'ARS.

Trois signalements au procureur de la République ont été effectués lorsque les constats réalisés par les inspecteurs pouvaient conduire à mettre en évidence «de possibles infractions pénales», a ajouté l'ARS. Ces trois établissements sont situés dans le Cantal, la Loire et le Puy-de-Dôme.

Dans la région Auvergne Rhône-Alpes, ce plan de contrôle a mis en évidence des fragilités, notamment en matière de ressources humaines. Sont surtout pointés du doigt le manque de personnel, les difficultés de recrutement et un turn-over des soignants.

Articles de : B. Durafour,
A. Fabien, MT Fossorier,
JC Lardeau, M. Lombart,
JP Rennard, E. Viallon.
Composition : JPR, Relecture : MTF